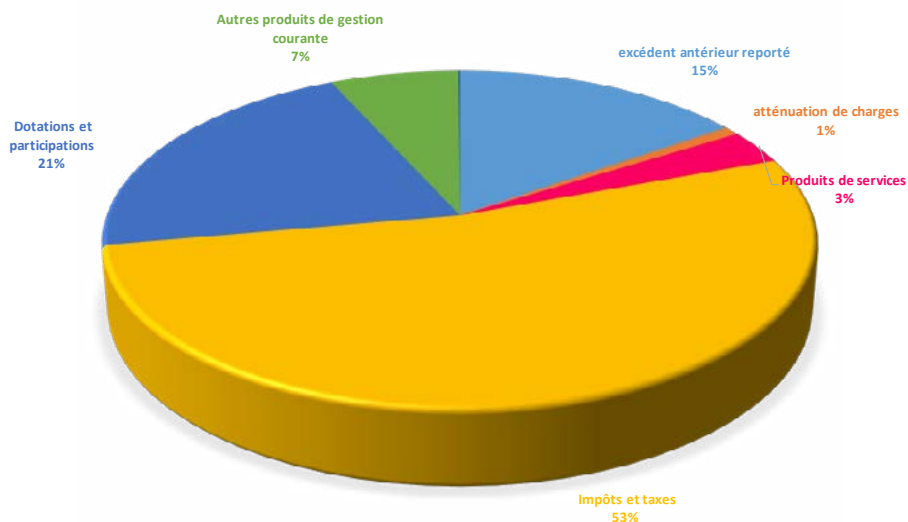


> QUELQUES ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Malgré une baisse des dotations de l'Etat amorcée depuis 2015, la situation financière de la commune est saine, grâce à une mobilisation des services et des élus.

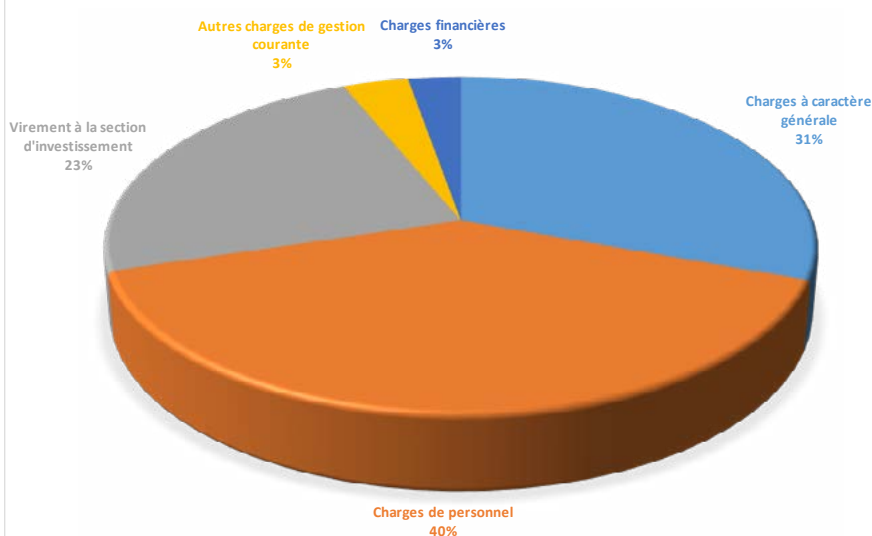
La maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment de personnel, permet à la ville de dégager des moyens pour investir et entretenir son patrimoine, sans pour autant augmenter la fiscalité.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



En 2019, nous avons prévu un budget ambitieux puisqu'il maintient les taux de fiscalité tout en développant les services à la population, en engageant un plan d'entretien du patrimoine communal et en poursuivant les investissements nécessaires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Le budget 2019 de Merlimont s'établit à **8 560 857 €** dont :

- **5 059 800 €** en fonctionnement
- **3 501 057 €** en investissement, dont 420 500 € de subventions

> PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS POUR 2019

- » Études du Front de Mer et prévisions de travaux sur la digue promenade : 617 159 €
- » La requalification du centre bourg et la première phase de travaux : 230 000 €
- » L'école primaire (restaurant scolaire/clôtures et fenêtres) : 1 370 019 €
- » L'étanchéité du pignon de la mairie et rénovations : 56 000 €
- » Entretien des autres bâtiments publics : 9 400 €
- » Créations des allées du nouveau cimetière : 80 000 €
- » La réhabilitation de la voirie : 223 440 €
- » La mise en place de 2 radars pédagogiques : 5 000 €
- » Commerces remise en place d'une signalétique : 25 200 €
- » Acquisitions de terrains et bâtiments : 109 000 €
- » Acquisitions de matériel pour les services techniques : 46 400 €
- » Rénovation de l'éclairage public : 10 000 €
- » Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics : 35 000 €

LES TAUX D'IMPOSITION RESTENT INCHANGÉS

TAXE D'HABITATION
10.32%

TAXE FONCIÈRE
9.84 %

FONCIER NON BÂTI
31.23 %